Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2018/72

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2018

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 septembre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 215,
Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ DÉCIDE à l'unanimité d'approuver le calendrier de clôture de l'exercice 2018 de l'Université Bordeaux Montaigne, tel que défini en pièce ci-jointe.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 07 septembre 2018.

Nombre de membres présents	**22**
Nombre de membres représentés	**11**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de votes blancs ou nuls	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**33**
Nombre de votes pour	**33**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 02/10/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 24/09/2018